

CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

Préfecture des Deux-Sèvres

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

06 NOV. 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 29/10/2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt-neuf du mois d'octobre à 19 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué par Mme Frédérique DAMBRINE Vice-présidente déléguée par Mr FOUILLET Olivier Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de son siège 33 place des Promenades à Airvault.

12 présents : AUBRY Lucienne, BARIGAULT Jeanne, BRAUD Françoise, CHARRIER Maryse, COIFFARD Jean-François, DAMBRINE Frédérique, GLORIAU Lucette, JOZEAU Sylvie, MARSAULT Hélène, REAU Micheline, ROBERT Daniel, ROY Jacques.

3 pouvoirs

Marie-Hélène BRUNET a donné pouvoir à Jeanne BARIGAULT

Pierrette MILLASSEAU a donné pouvoir à Daniel ROBERT

Nicole NIVEAU a donné pouvoir à Micheline REAU

Excusé (e) s : Jean-Pierre CESBRON, Olivier FOUILLET, Joël MEUNIER

Absent (e) s : Maryse BARIGAULT, Jacques LAVIGNE, Jean VOYER

Françoise BRAULT a été élue secrétaire de séance.

.....

VOTE DES TARIFS 2020

Mme la Vice-présidente propose de voter les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2020.

D 2019-017

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration fixe ainsi qu'il suit les tarifs du CIAS à compter du 1^{er} janvier 2020 :

Service Prestataire

	TARIFS à compter du 1^{er} janvier 2020
Supplément horaire pour dimanche et jour férié	28.80 €
Usagers payants	22.00 €
MSA	21.50 €
CPAM	24.00 € 30.50 €
Mutuelles	22.30 €
Dispositif « Sortir plus » Véhicule classique	23.85 €
DOM PLUS « Aide à domicile »	22.70 €
DOM PLUS « Aide à la personne »	23.10 €
Accueil de jour	24.00 €
Frais de gestion horaire : - Pour les usagers payants - Pour les usagers ayant une participation financière	0.40 €
Forfait d'intervention mensuel : - Pour les usagers payants - Pour les usagers ayant une participation financière	4.00 €
Frais de dossier pour les nouveaux clients : - Pour les usagers payants - Pour les usagers ayant une participation financière	10.00 €

Service Mandataire

	TARIFS à compter du 1^{er} janvier 2020
Tarif horaire pour frais de gestion des emplois familiaux	2.24 €

	TARIFS à compter du 1^{er} janvier 2020
Frais kilométriques facturés aux bénéficiaires : pour 1 km	0.66 €

Pour extrait conforme,
Airvault le 4 novembre 2019

La Vice-présidente,
Frédérique DAMBRINE

